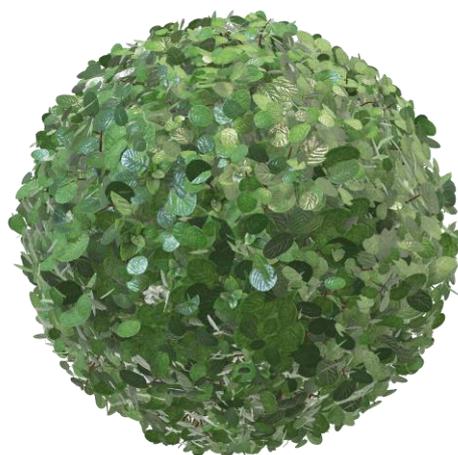


N° 3 – juin – juillet – août 2021



# COM' À MUIZON

Le magazine d'information du Village de MUIZON



# MUIZON



en



# Fleurs



## Le mot du Maire

Chères muizonnaises, chers muizonnais,



Nous voici déjà à la gazette n°3 avec le plaisir de penser que les deux premières vous ont intéressées. Prévue de 8 pages à l'origine, étendue à 12 pages au deuxième n°, nous pensions alors faire une exception. Nous avons promis de communiquer lors des promesses électorales, c'est donc un troisième numéro de 12 pages qui vous est proposé. Qui ose dire que nos efforts ne sont pas suivis d'effets.

Il faut avouer que Valérie, notre adjointe et sa commission Communication y sont pour quelque chose. Recherche d'idées, incitation des collègues et des habitants à produire un ou des articles, nouveauté, passé et prévisionnel sont au programme de COM' À MUIZON.

Et c'est pour moi un grand plaisir de m'adresser à vous comme à l'habitude, ce ne sont pas les sujets qui manquent quand on constate comment la commune bouge, consécutivement aux compétences exercées par la Communauté Urbaine et la Commune,

Les travaux de la rue de la Gare qui occasionnent de la gêne se déroulent bon train. Ces travaux étaient nécessaires autant par la nécessité d'entretenir que de prévoir des réseaux en capacité d'accepter les évolutions de la commune et des communes alentours.

La rue des Bouleaux est bien engagée, reste à enterrer les réseaux et refaire le tapis et les trottoirs. C'est un investissement important de la Communauté Urbaine que nous remercions.

La Mairie vous accueille dans ses nouveaux locaux, la transformation redoutée par certains est satisfaisante, elle est appréciée par ceux et celles qui y travaillent autant que par celles et ceux qui s'y rendent, particulièrement pour y convoler en justes noces et ce malgré les restrictions imposées par la Covid.

La Salle Multi activités est très appréciée des écoliers pour l'activité qu'ils y pratiquent dans le cadre de leur éducation scolaire, mais aussi par ceux qui l'utilisent avant ou après leur prise de repas à MAREL.

Le square derrière la Mairie a démarré et laisse supposer un milieu agréable avec une partie centrale destinée à égayer ce secteur et permettre la prise de photos pour les mariés.

Le plan local d'urbanisme fait l'objet d'une révision simplifiée pour que l'on puisse implanter une résidence pour personnes âgées et personnes à mobilité réduite près de la Mairie.

25 logements en accession à la propriété allant du T2, T3 et T4 sont prévus être mis à disposition en priorité aux Muizonnais qui souhaiteront quitter leur

pavillon à étage, et plutôt que d'intégrer une maison de retraite pourront postuler pour ce type de logement adapté avec ascenseur.

Les travaux de voirie du chemin de Courmont vont démarrer et offriront aux muizonnais 1 km 100 de promenade.

Le gymnase est à un mois environ de la fin de travaux, attendu qu'il est par les sportifs et les adhérents de nombreuses activités. Il sera disponible pour la reprise des championnats en septembre, son inauguration pourrait avoir lieu fin octobre, associée à celle de la Mairie et de la Salle Multi Activités.

J'ai souhaité inviter courant juin toutes les commissions pour élaborer ensemble ce que l'on souhaite pour que le Champ Jeudi devienne un vrai parc de loisirs. L'objectif est de mettre en place pour chacun un lieu tranquille, adapté à tous les âges, complété par plusieurs activités qu'il nous faut envisager ensemble, y compris avec les enfants et les ados qui seront invités à venir s'exprimer face à la Municipalité.

Nous avons traversé une période difficile dont on a hâte qu'elle se termine. Incendie du Gymnase, des élections chaotiques, l'apparition et la durée du Virus, une affaire soucieuse avec l'assureur du gymnase, plusieurs sujets en attente tels que l'implantation d'une piscine dans le secteur Ouest, une nouvelle déchetterie aux normes que je souhaite à distance raisonnable pour nos habitants.

La grande majorité du Conseil Municipal travaille dans la confiance, dans l'intérêt des Muizonnais. L'avenir est envisagé sereinement, notre préoccupation de rendre les Muizonnais amoureux et fiers de leur village a toujours été notre objectif. Très cordialement,

Votre Maire Germain RENARD.

### SOMMAIRE :

LE MOT DU MAIRE	PAGE 2
CADRE ET QUALITÉ DE VIE	PAGES 3 - 4
UN PEU D'HISTOIRE	PAGES 5 - 6
LES GENS DE MUIZON, ON EN PARLE ?	PAGE 6
ÇA S'EST PASSE A MUIZON...	PAGE 7
LIS TES RATURES	PAGE 8
DEVENIR REFERENT, UN ACTE CITOYEN	PAGE 9
OPERATION TRANQUILITE VACANCES	PAGE 10
AMUIZONS NOUS A MUIZON	PAGE 11
DIMANCHE, JOUR DE MARCHÉ	PAGE 12

### MAGAZINE MUNICIPAL OFFICIEL DU VILLAGE DE MUIZON

**Directeur de la publication :** Germain RENARD

**Rédactrice en Chef :** Valérie BOUCHÉ

**Conception Réalisation et Rédaction :**

Commission Communication

**Impression :** Paginove

**Photographies :** Valérie BOUCHÉ

**Dépôt légal :** 2<sup>ème</sup> trimestre 2021.

## Cadre de vie

### Réflexions autour d'un parc de loisirs au Champ Jeudi

Notre volonté est d'offrir aux Muizonnais un parc de loisirs qui se développera avec les années. Il est important d'améliorer l'attractivité de notre village et le lien social qu'un tel parc générera. Nous sommes motivés à réfléchir ce que sera le parc de demain. Véritable lieu de vie intergénérationnel, vecteur de lien social et du bien-vivre ensemble avec et pourquoi pas :

- une aire de jeux pour les plus jeunes,
- un Pumptrack pour les petits et les grands,
- un parcours de santé pour tous,
- des bancs et des tables pour les goûters et pique-niques en famille ou entre amis,
- Et de nombreuses autres propositions sur lesquelles il nous sera agréable de partager au sein du Conseil Municipal et avec les Commissions, mais aussi avec la jeunesse Muizonnaise à l'automne !

#### EN BREF...

##### Les travaux s'achèvent rue de la Gare !

Ils auront duré longtemps, très longtemps et pourtant ils étaient nécessaires et incontournables.

Certains auront gagné en patience alors qu'ils attendaient aux feux, d'autres auront piqué des coups de sang ! Les travaux se seront déroulés au final sans anicroche et le calendrier aura été globalement respecté.

## Qualité de vie

### Comment lutter contre la prolifération des moustiques autour de son domicile

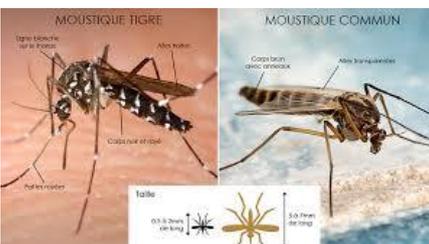
Conserver une belle biodiversité au jardin permet de lutter contre les moustiques de façon naturelle. Les oiseaux insectivores (en particulier les hirondelles et les martinets), tout comme les chauves-souris, les batraciens, ... viendront à votre secours pour réguler la population de moustiques à proximité de votre domicile.

Pour cela, offrez leur un gîte adapté et un environnement sain ! Pour les bricoleurs, n'hésitez pas construire vos propres refuges ! Retrouvez des plans de construction sur le site internet de la commune

(ex : <https://nichoirs.net/> et <https://www.environat.fr/construire-et-installer-un-gite-a-chauve-souris/>)

Vous n'arrivez pas à attirer tous ces chasseurs ? Quelques gestes simples permettent néanmoins de réduire la présence de l'insecte dans votre environnement :

- ornez vos terrasses et vos balcons de plantes dont l'odeur repousse naturellement les moustiques (géranium odorant, citronnelle, mélisse, basilic à petites feuilles, thym citron etc.) ;
- limitez les eaux stagnantes qui permettent la reproduction du moustique :
  - coupelles sous les pots de fleurs, vases : videz-les régulièrement (au moins une fois par semaine) ou supprimez-les ;
  - baignoires d'oiseaux, récipients servant à l'abreuvement des animaux : remplacez l'eau au moins une fois par semaine pour garder l'eau fraîche et éviter qu'elle stagne ;
  - seaux, matériel de jardin, récipients divers : videz-les puis retournez-les, ou mettez-les à l'abri de la pluie ;
  - bidons de récupération d'eau : recouvrez-les à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu, en vous assurant que les moustiques ne pourront pas accéder à l'eau ;
  - bassin d'agrément : introduisez des poissons, qui mangeront les larves ;
  - piscines : assurez le traitement de l'eau même si celle-ci n'est pas utilisée ;
  - Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées : nettoyez régulièrement les gouttières, regards, caniveaux et drainages.



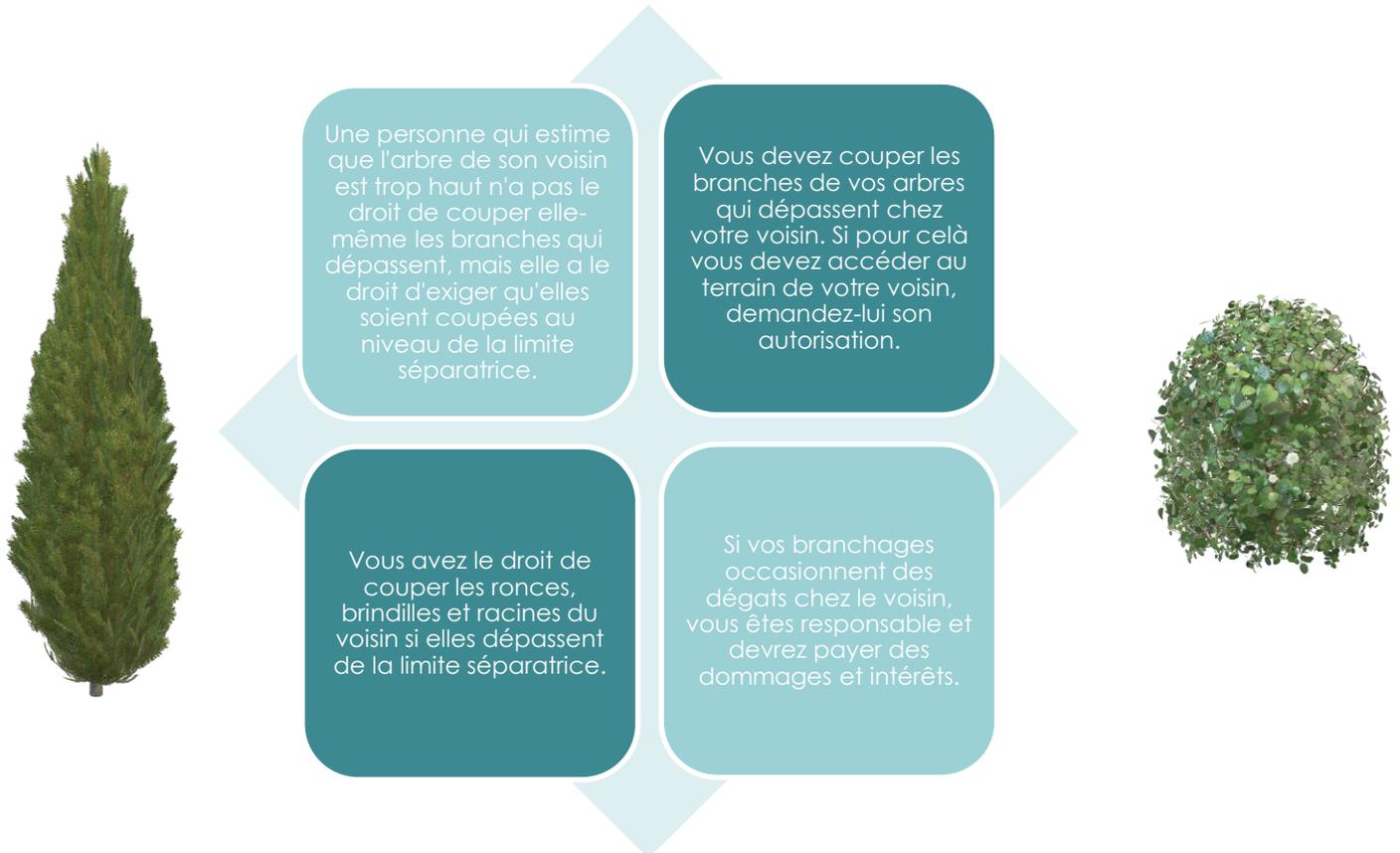
Et si vous pensez avoir observé un moustique tigre, signalez-le !

La Marne fait l'objet d'une surveillance entomologique du moustique tigre : ensemble, soyons vigilants ! L'ensemble de la population peut participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition. Il s'agit d'une action citoyenne permettant ainsi de compléter les actions mises en place. Rendez-vous sur le site [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr) où un questionnaire vous permettra de vérifier rapidement s'il s'agit bien d'un moustique tigre et, dans ce cas, le signaler sur le site.

## Taille des haies, élagage... vos obligations, vos droits !

S'il est possible de faire pousser librement dans son jardin des arbres, des arbustes et des haies, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin, il y a des distances à respecter. Et que dire des haies qui bordent les trottoirs. Si vous doutez des obligations qui sont les vôtres, le mieux est de se renseigner en mairie. La règle générale est que l'on ne peut pas planter une haie à moins de 50 centimètres de la limite de sa propriété si la plantation est haute de 2 mètres. C'est votre obligation de propriétaire d'entretenir vos arbres et arbustes et de vous assurer qu'ils ne soient source d'aucune nuisance ou laissés à un développement anarchique qui pourrait s'avérer être au mieux une gêne, au pire un danger. L'élagage obligatoire vise à réduire les risques de chutes d'arbres et de branches sur les véhicules et personnes empruntant les voies de communication, le manque de visibilité pour le voisinage ou pour le réseau routier, éviter les dysfonctionnement des lignes téléphoniques et électriques...

Au titre de l'obligation élagage voie publique, c'est la MAIRIE qui a l'obligation de procéder chaque année à l'élagage arbres communaux sur leur domaine pour éviter la chute de branches.



## Qui dit beau temps dit pelouse à tondre...

### ...Mais quand avons-nous le droit de sortir la tondeuse ?

A en croire les expressions de certains Muizonnais, l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département de la Marne n'est pas connu de tous. Vous avez reçu il y a peu l'arrêté municipal portant réglementation sur les bruits de voisinage.

Retrouvez ci-dessous l'extrait de l'article 6 « bruit dans les propriétés privées » de cet arrêté qui énonce que les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteurs thermiques, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non exhaustive) ne soient pas cause de gêne au voisinage.

#### **A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.



## Un peu d'histoire... Mémoire d'une Muizonnaise !

### Suite d'« Une petite fille dans la Guerre »

Comme annoncé dans le numéro 2 de notre Gazette, nous avons décidé de publier des témoignages de Muizonnaises et de Muizonnais, qui par leurs récits, illustrent une partie de notre histoire que nous ne souhaitons pas voir disparaître. Merci de transmettre vos textes ou documents à Valérie BOUCHÉ, [valeriebouche.com@outlook.fr](mailto:valeriebouche.com@outlook.fr).

Nous continuons dans ce numéro la retranscription d'une nouvelle racontée par Madame DUCARME, habitante de MUIZON. Elle nous accompagnera encore dans les prochains numéros de COM'À MUIZON. Et vous allez également découvrir l'histoire de Monsieur BAILLARGE, l'un de nos plus anciens concitoyens, qui s'est prêté au jeu de l'interview !

#### **Voici la suite du récit de Madame DUCARME :**

« Nous étions vraiment au plein milieu des occupants ! des soldats allaient et venaient à travers la propriété. De ce fait, nous étions la cible des avions alliés ; notre maison, notre école subissaient des mitraillages ; si nous étions en classe nous descendions dans les sous-sols avec nos livres à chaque alerte.

Un obus pulvérisa les WC ! Des infiltrations s'épandirent, les employés nous réhaussèrent les bancs avec des planches. C'est là que j'ai appris à lire !

C'était à deux pas de chez nous, mes parents décidèrent plus tard qu'à chaque alerte, je reviendrais chez nous ; s'il le pouvait, mon père venait au-devant de moi, c'est ainsi qu'il eut sa casquette emportée par une balle qui fit une encoche dans le mur, en sifflant. Cette encoche, encore là à ce jour, me rappelle des souvenirs, si présents, de nos peurs !

Si nous étions dans notre maison, lors d'une alerte, avec nos parents ou bien seuls, le mot d'ordre était de filer dans « planasse », prairie à l'arrière des jardins, du bois, après avoir traversé l'Aisne sur un pont fermé à chaque extrémité par une porte en fer avec une clé. Les Allemands courraient après nous ; c'est étrange, nous, nous redoutions les tirs anglais, qui visaient les allemands au milieu de nous, à plat ventre les boches et nous ! si c'étaient des tirs allemands, pas de danger ! ceux-ci étendaient une immense toile avec une croix gammée sur la prairie, signalant aux avions qu'ils étaient des leurs. Ces bataillons du début n'étaient pas agressifs avec les civils. Nous les avions sans arrêt autour de nous.

Bien que nos parents nous défendaient tout contact, il nous arrivait de manger des bonbons venant d'eux, cela était défendu au cas où ils fussent empoisonnés !

Ma sœur aînée de 17 ans travaillait à l'hôpital, mon autre sœur de 15 ans était souvent seule avec nous, il arriva qu'un soldat allemand eut un geste déplacé avec elle, elle s'en ouvrit à mon père qui avertit leur supérieur. Celui-ci lui administra devant nous et devant les autres militaires, une correction mémorable.



Ainsi filaient les jours, notre vie s'organisait avec eux, tant bien que mal et avec beaucoup de privations. Je me souviens de la bonne odeur de pain cuit au four par maman, elle le faisait avec de la farine de blé que nous avions glané dans les champs, après les moissons.

Nous écrasions les grains dans un moulin à café, après avoir foulé les épis avec nos pieds. Jamais je ne mange de topinambours ! ni de rutabagas, ces légumes ayant laissé trop de mauvais souvenirs de cette période dans ma tête. Nous avions faim ! Pourtant nous faisons de nombreux échanges avec les cultivateurs, du vin pour du lard, du chocolat contre une volaille, des tickets de tabac pour du beurre. Par les

chemins, en donnant le change pour ne pas être repérée, les produits cachés sous notre grande pélerine, en avons – nous déjoué des surveillances ! ainsi nous avançons dans cette guerre, luttant pour notre survie, mais le plus terrible n'étant pas encore là.

Plus les nouvelles d'un débarquement arrivaient, plus les troupes allemandes s'énermaient ! et si au début nous avions eu affaire à des soldats somme toute conciliants, il n'en était plus de même après. Les SS qui arrivèrent ensuite, ce fut autre chose !

Interdit alors de jouer dans la propriété ; mon père cadenassa les portes entre notre cour et la leur ; il continuait pourtant, lui, à entretenir la propriété, cela l'exposait. Il fut mis en joue devant nous, après avoir refusé du lilas à des filles françaises, qui traînaient là avec les occupants. Ces jeunes filles venaient festoyer avec l'ennemi, et nous narguaient. Sous la menace, il fallait céder ! Il y avait la fille d'un gendarme, il fut déplacé dès la libération ; les filles du fleuriste aussi entre autres. Je tairai les noms, par considération pour les familles ; toutes ces jeunes femmes ont été tondues à la libération, une pourtant avait vécu une véritable histoire d'amour ! le jeune soldat qui l'avait séduite est revenu après la guerre et l'a épousée.



Mon père cachait les clefs des portes du pont. Il faisait semblant de les chercher, quand les allemands voulurent traverser car ce soir-là des avions, à la suite d'un mauvais balisage larguaient des parachutistes sur « planasse ». C'était une belle nuit d'été ! Dernier été d'occupation, nous regardions ces hommes descendre du ciel ! les allemands tiraient, ils couraient en tous sens, ils finirent par traverser, trop tard, les paras guidés par l'équipe Vazier, et les maquisards s'évanouirent dans l'Argonne. Quelques-uns, blessés, furent pris. Je me souviens de ce drapeau tricolore que des résistants, chaque nuit, installaient en haut du donjon de la Mairie. Chaque matin, les boches le descendaient ! Le lendemain il flottait là-haut malgré eux qui montaient la garde au pied de la Mairie ; nous, nous savions où passaient les patriotes, par un souterrain, sous la prison, que nous connaissions bien. Les allemands au comble de la fureur obligèrent le Maire M. Vazier, sous la menace d'une arme, à grimper pour le retirer ; il eut vraiment peur ! il a quitté la ville aussitôt, avec sa famille, le débarquement était proche.



Les allemands devenaient méchants, sentant la fin. Les derniers étaient très jeunes ! Un d'eux a tué mon lapin blanc et le canard apprivoisé de mon frère ! comme je me souviens de son regard haineux ! Son plaisir devant notre chagrin ! Il ricait, nous mettant en joue avec son revolver. Parce que mon frère avait craché de dégoût. Un gradé est intervenu, je crois qu'il nous aurait tués sans hésitation. »

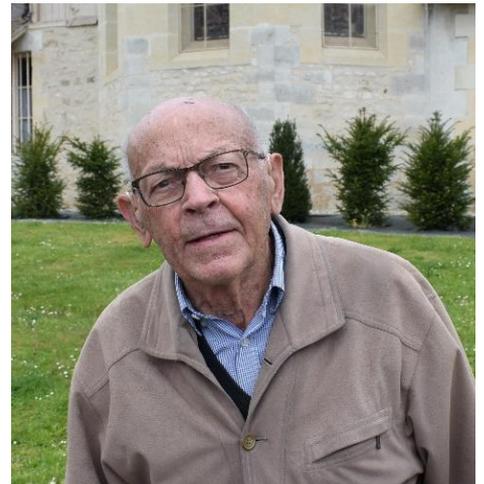
Rendez-vous est pris pour le trimestre prochain !

## LES GENS DE MUIZON, ON EN PARLE ?

### L'Interview de Monsieur BAILLARGE

Parce qu'il est important de faire vivre notre village au travers des habitants qui le connaissent depuis des dizaines d'années, deux membres de la Commission Communication, Sophie HOUEL et Jacques BRUYERES sont allés à la rencontre de Monsieur BAILLARGE.

Agé aujourd'hui de 88 ans, Robert BAILLARGE est né le 21 octobre 1932 à BORDEAUX en Gironde. Il y a vécu jusqu'à l'âge de 19 ans avec ses parents et sa sœur de 3 ans plus âgée. Il y est scolarisé jusqu'à l'âge de 14 ans puis il prépare sur 5 ans un CAP de mécanique « machine outils » qu'il obtient avec succès. Pendant cette préparation, il est apprenti durant 3 ans dans une usine de BORDEAUX. En 1951, âgé de 19 ans, il s'engage auprès du bureau de recrutement de l'armée de l'air de BORDEAUX, il fait ses classes pendant 3 mois dans la commune de AULNAT à côté de CLERMONT FERRAND (Puy de Dôme). Il rentre tout naturellement après ses classes à l'école de l'armée de l'air de ROCHEFORT, en Charente-Maritime. Il y obtient plusieurs diplômes, dont les brevets élémentaire et supérieur en mécanique avion ainsi que celui de cadre de maîtrise dans la même spécialité. Comme les militaires de l'époque, il part en Indochine et ensuite au Tchad dans la capitale N'DJAMENA où il y restera 3 ans.



Ces épisodes de sa vie ont beaucoup marqué sa carrière de militaire. De retour du TCHAD, il demande à rejoindre une base aérienne et intègre la base 112, à côté de REIMS en 1961. Il est logé à REIMS et travaille sur la base. C'est alors qu'il rencontre Nicole, la future Mme BAILLARGE, à REIMS. En 1963, ils achètent un terrain à MUIZON rue Léon Lefort. Il y a déjà les fondations d'une maison et quelques murs qui apparaissent, mais elle n'est pas terminée. Il reste encore beaucoup à faire, et Monsieur BAILLARGE travaille dans cette maison tous les week-ends avec des copains ; et le soir, après son travail à la BA 112, c'est seul qu'il œuvre, jusqu'à 20h30/21h.

A l'époque, il y a environ 320 habitants avec 4 agriculteurs mais seulement 2 commerces : 1 Goulet Turpin (qui fait également dépôt de pain) et 1 bistrot. Le maire de l'époque est Albert VECTEN.

En retraite depuis 1977, Monsieur BAILLARGE emménage à MUIZON en 1980. Il fait le constat que MUIZON a beaucoup changé depuis son arrivée et c'est tant mieux dit-il. Il relève beaucoup d'évolutions, surtout au niveau des commerces, mais aussi et c'est important, une implantation et un développement des professions médicales et paramédicales. Pour lui, si le village s'est agrandi aussi rapidement, c'est qu'il a profité de sa proximité avec REIMS.

Vous l'avez sûrement déjà croisé dans notre village dans son ancienne voiture bleue ou en vélo ; Il se décrit comme "un vieux CHIBANE avec un grand cœur". Un grand merci à Monsieur BAILLARGE qui a accepté de se prêter au jeu de l'interview, et que nous avons plaisir à lire dans cette Gazette.

**Nous vous l'avons déjà proposé, de vive voix ou par écrit, mais nous réitérons notre offre :**  
**Vous êtes muizonnais, animés par une passion, un hobby, vous avez une histoire, votre histoire à nous conter ?**  
**Vous êtes président d'une association, vous souhaitez faire parler de vous et de votre passion, nous vous offrons une tribune ! La fin de la crise sanitaire voit reprendre vos activités, profitez-en !**  
**Transmettez votre texte, votre logo, quelques photos, à [valeriebouche.com@outlook.fr](mailto:valeriebouche.com@outlook.fr) et vous serez mis sous les feux de la rampe !**

## Ça s'est passé à Muizon...Et bientôt dans notre Village !

### MUIZON EN FLEURS – édition 2021

#### Reprise du concours des maisons, balcons, jardins fleuris

Vous avez pu le lire dans le bulletin municipal, sur le site Internet ou sur Ma Mairie en Poche, vous êtes de nouveau invités à fleurir vos maisons, vos balcons ou encore vos jardins et à participer au concours de fleurissement.

Vous aviez jusqu'au 28 mai pour vous inscrire et concourir dans l'une des catégories suivantes :

1. « JARDINS FLEURIS » : habitations avec jardin ou cours visible depuis l'espace public (jardin, cours, terrasses, balcons, fenêtres, murs fleuris),
2. « BALCONS FLEURIS » : habitations sans jardin visible depuis l'espace public (terrasses, balcons, fenêtres, murs fleuris),

Et ainsi prendre part à la vie de notre commune, contribuer à embellir notre commune et à la rendre encore plus attractive !



Ce concours placé sous le signe des fleurs, de l'environnement, du cadre de vie vise à encourager le fleurissement des maisons, des balcons, des terrasses, des jardins, ... visibles de l'espace public. Lors de vos ballades dans les rues de notre joli village, profitez-en pour ravir vos yeux et votre nez !

Comme indiqué dans le règlement disponible sur le site internet de la Commune, les visites du jury auront lieu durant la saison estivale, sans date précise. Afin de ne pas favoriser indirectement un arrosage excessif des compositions florales mais aussi des pelouses pendant la période la plus chaude, le jury organisera les visites jusqu'au 3ème week-end du mois de juillet.

Le résultat de ce concours sera connu à l'issue, vous serez informés du palmarès !



## Culture, vie associative et infos pratiques

### Des « jardins suspendus » miniatures à Muizon



Dans le cadre de la Grande Lessive, concept artistique initié par une artiste plasticienne Joëlle Gonthier, les classes de CP-CE1 et CE2 de Mesdames Helaine, Mahut, Dauchez et Lagonotte ont exposé pour la troisième année, leurs productions artistiques (soit près d'une centaine de format A4). C'est ainsi, qu'à l'aide de pinces à linge et de fils tendus entre les arbres, le petit parc de Muizon fut transformé, le jeudi 25 mars 2021, en un musée éphémère géant. Les œuvres des enfants ont été

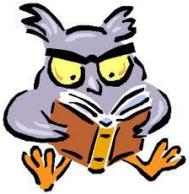
mises en place dès 8h le matin et retirées le soir même à 17h. Chaque année, le thème et le format sont imposés. Cette année, la Grande Lessive nous invitait à fleurir l'espace par des «jardins suspendus». Alors les classes de CP, CE1 et CE2 ont décidé de cultiver leurs jardins, chacune à leur manière, et ont proposé leurs jardins suspendus, à l'aide de pinces à linge, sur un même fil. Elles auront peut-être à leur manière, réussi à reflorir les cœurs des Muizonnais visiteurs, en cette période sanitaire difficile.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site <https://www.lagrandelessive.net>



texte rédigé par Mme Lagonotte, Classe de CP

## « LIS TES RATURES » – Bibliothèque Municipale de MUIZON



**De nouvelles acquisitions  
pour le plus grand plaisir des abonnés !**

La bibliothèque s'enrichit de nouveaux DVD régulièrement...

n'hésitez pas à venir y faire un tour !

Retrouvez les horaires d'ouverture et le catalogue de la bibliothèque sur le site :

<http://muizon-pom.c3rb.org/>



Achats réguliers de NOUVEAUTÉS : romans, romans jeunes, BD...

**Coup de cœur du moment :**

### La Datcha



"L'homme venait de me déposer dans un décor de rêve, dont je n'aurais même pas soupçonné l'existence. L'hôtel en lui-même était imposant, majestueux ; les pierres, les grands volets, les immenses platanes tout autour de la cour, la fontaine couverte de mousse qui lui conférait un aspect féérique. Je ne tiendrais pas deux jours, je n'étais pas à ma place. Devais-je fuir immédiatement, retrouver ma vie d'errance dont je connaissais les codes, où je savais comment survivre, ou bien rester et tenter ma chance dans ce monde inconnu, étranger, mais qui exerçait sur moi une attraction aussi soudaine qu'incontrôlable ?

Article rédigé par Mélanie Ménis



# Devenir Référent, un acte citoyen



## Devenez citoyens référents !

Comme annoncé dans le numéro précédent, la commune de Muizon réactive la démarche de « participation citoyenne ». Il s'agit d'encourager la population à adopter une attitude vigilante et solidaire, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Les principaux objectifs de la démarche sont :

- établir un lien régulier entre les habitants, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie nationale et n'a pas vocation à se substituer à son action. Le maire est chargé de sa mise en œuvre et de son suivi. La commune a besoin de citoyens pour le bon fonctionnement du dispositif.

### Vous pouvez faire acte de candidature pour être référent auprès de la mairie.

Vous trouverez des explications complémentaires sur le site de la Gendarmerie Nationale.

### LE RÔLE DE CHACUN

**LE MAIRE**  
Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Un protocole peut être signé entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

**LES RÉSIDENTS**  
Sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...

**LA GENDARMERIE**  
Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.  
Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

### À RETENIR

- ▶ Engagement du maire dans le champ de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique.
- ▶ Renforcement des solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social.
- ▶ Renversement du sentiment d'insécurité : rassure les citoyens et dissuade les délinquants potentiels.

CONTACTEZ VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :

### POUR UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE

PARTICIPATION CITOYENNE

GENDARMERIE NATIONALE

### LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

**UNE DÉMARCHÉ PARTENARIALE ET SOLIDAIRE**  
Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation, développement de la vidéoprotection,...).

### PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ DE PARTICIPATION CITOYENNE

**IDENTIFIER**  
Recenser les quartiers concernés

**SUSCITER L'ADHÉSION**  
Organiser une réunion publique

**FAIRE SAVOIR**  
Communiquer (presse, TV) et proposer l'installation d'une signalétique dissuasive

**RENFORCER LA VIGILANCE**  
Sur signalement, provoquer l'intervention de la gendarmerie

**ENTREtenir LE LIEN**  
Procéder à des bilans réguliers

# OPERATION TRANQUILITE VACANCES, partez l'esprit tranquille !

**Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !**



Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ?

Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Le dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) aide les vacanciers à être plus sereins. L'opération concerne toute période d'absence prolongée de particuliers, et ce indépendamment des vacances scolaires.

Des patrouilles sont organisées en conséquence et vous serez prévenus en cas d'anomalie constatées telles qu'effractions, tentatives d'effractions ou cambriolages.

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie de GUEUX plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum). Vous devrez alors remplir un formulaire pour finaliser la demande. Vous trouverez ce dernier sur le site internet [service-public.fr](http://service-public.fr).

## Ayez les bons réflexes contre les cambriolages

Que vous soyez chez vous ou que vous vous absentiez, fermez la porte d'entrée à clé et soyez vigilants sur tous les accès de votre propriété. Faites relever votre courrier par un voisin. Ne laissez pas d'objets de valeur trop visibles de l'extérieur. Ne laissez pas une personne inconnue entrer chez vous. Si vous avez le moindre doute ou que les visites interviennent par surprise, demandez la preuve de l'identité de la ou des personnes qui se présentent à votre porte.

Misez sur une porte d'entrée et des fenêtres solides, avec un système de fermeture fiable, des volets, des systèmes d'éclairage automatiques ou encore des alarmes.

Prenez vos objets de valeur en photo, si toutefois le cambriolage intervient, vous disposerez des images utiles à produire à votre assurance.

**EN CAS DE CAMBRIOLAGE**

Appelez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (apparence, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

**AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE**

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, partie ou finitions ;
- interdisez l'accès des lieux.

**UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES**

- Faites appeler après de votre banque, pour vos chèques et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, alarme...)
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'un pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pas-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez la vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

**Pourquoi déposer plainte ?**

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relient les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17**

**OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705**  
**OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08**  
**Blocage téléphones portables**  
**Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00**  
**Free Mobile : 32 44**  
**Orange : 0 800 100 740**  
**SFR : 10 23**

**Contre les cambriolages, les bons réflexes !**

**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE ou VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)  
[www.prefecturedepolice.paris](http://www.prefecturedepolice.paris)

[www.facebook.com/ministereinterieur](https://www.facebook.com/ministereinterieur)

**Retrouvez ces documents et le lien vers le formulaire d'inscription sur le site internet de la commune**

**AU QUOTIDIEN**

**PROTÉGEZ LES ACCÈS**

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œillet), d'un enrouleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (loquets, gâches, serrures programmées, détecteur de présence, système d'alarme).

**SOYEZ PRÉVOYANT**

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos dièdes facilement à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériaux et biens de valeur. Conservez vos factures.

**SOYEZ VIGILANT**

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une partie de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

**NE COMMETTEZ PAS D'IMPUDENCE**

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre troussseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le gât de fleurs... Cachez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échelle, etc. évitez donc de laisser des moyens d'entrer chez vous.

**Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ?** Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour consulter le correspondant sûreté.

**AVANT DE PARTIR EN VACANCES**

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...)

Faites suivre votre courrier ou faites le relayer par une personne de confiance : une boîte aux lettres dédoublant de plus récente une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou un autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Évitez l'absence d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne diffusez pas vos dates de vacances, sur les réseaux sociaux et évitez à ce que vos enfants fassent de même. Il est indispensable de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

**OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

Vous partez en vacances ? Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet :

- Si vous habitez Paris ou la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), rendez-vous sur [www.prefecturedepolice.paris](http://www.prefecturedepolice.paris) rubrique Vous aider
- Si vous habitez hors de Paris et de la petite couronne, rendez-vous sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) rubrique Ma sécurité - Conseils pratiques

Retrouvez ces documents et le lien vers le formulaire d'inscription sur le site internet de la commune

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

**ATTENTION :**

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : [www.prefecturedepolice.paris](http://www.prefecturedepolice.paris), rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

**VOUS**  Numéro de téléphone mobile :

Nom\* :  Prénom\* :

Né(e) le\* :  à\* :  e-mail :

**VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE\***

Du :  (JJ/MM/AAAA) au :  (JJ/MM/AAAA)

**VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE À SURVEILLER)**

Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc)\* :

Code postal\* :  Ville\* :

**INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE**

Type de résidence\* :

Maison  Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :

Digicode d'accès à l'immeuble :  Bâtiment :

Étage :  Numéro de porte ou autre précision utile :

Existence d'un dispositif d'alarme\* :

Non  Oui. Dans ce cas, précisez lequel :

**PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE**

Nom\* :  Prénom\* :

Code postal\* :  Ville\* :

Numéro de téléphone portable\* (un numéro à préciser au minimum) :  Téléphone fixe\* :

Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ?  Oui  Non

**RENSEIGNEMENTS UTILES**

Votre lieu de vacances : code postal :  Ville :

Êtes-vous joignable pendant votre absence :

Non  Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :

Autre renseignement : (à préciser si besoin) :

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date :  Signature :

 **Vacances d'été 2021**  
**AMUIZON'NOUS à MUIZON** 

**A PARTIR DE 3 ans**



**mercredi 7 au vendredi 9 juillet :**  
Vive les vacances, que la fête commence !  
ateliers récréatifs, zumba, danse de l'été

**Lundi 12 au vendredi 16 juillet :**  
Du bois aux jeux d'antan



**Lundi 19 au vendredi 23 juillet :**  
Deux mondes s'affrontent :  
Licornes et Pokémons



**Lundi 26 au vendredi 30 juillet :**  
Koh-Lanta s'invite au MAREL  
Jeudi 29 grande soirée du conseil 18h-21h30



**Atelier fashion**  
Perles, customisation de vêtements, tatouages éphémères



**J'enfourche mon vélo**



Pour toutes informations complémentaires, contactez LE MAREL

 03 26 05 77 10

Mail : [marel@communedemuizon.fr](mailto:marel@communedemuizon.fr)

Site : [communedemuizon.fr /marel](http://communedemuizon.fr/marel)



**Forfait semaine pour les activités**  
8h – 12h et 14h – 18h  
Repas à la carte

**A PARTIR DE 6 ans**

**Le HIP HOP mène la danse**  
avec l'équipe d'ISMAEL

Viens danser bouger et t'amuser au rythme des musiques actuelles.



**Fous de FOOT**  
avec Momo et GIORGI

Des parties endiablées pour perfectionner ta technique.  
Freestyle foot



**RANDO VELO**  
avec Jennifer et Christophe

Parcours inter villages : PUMPTRACK à St Brice, Trigny...  
Sortie journée avec pique-nique.

**L'AVENTURE NATURE**  
avec MARYLINE

Découverte des trésors de la nature : nos amies les petites bêtes, cabanes, créations naturelles

**RAQUETTES DANS TOUT SES ETATS**  
avec AMAURY

Tennis, badminton, tennis tournant



**ROLLERS KIDS avec Mélanie**  
Rollers Hockey  
Parcours rando dans le village



**TRAMPOLINE avec Philippe**  
Viens t'envoler dans les airs

## DIMANCHE, jour de MARCHÉ !



Le dimanche matin, on a tous nos petites habitudes, de la grasse mat' à la séance de sport, en passant par le petit déj' au lit ou le marché du dimanche matin, pour se balader avec les enfants, mais aussi pour faire le plein de fruits, de légumes, de produits laitiers, de viande ou encore de produits artisanaux !

A ceux qui se demandent pourquoi aller au marché, voici quelques arguments non négligeables :

- la saisonnalité des produits
- la découverte de légumes oubliés ou de fruits méconnus
- l'achat de produits locaux
- la vie de l'économie locale
- un relationnel tissé avec les marchands au fil des dimanches
- Une sortie en famille
- La collecte d'astuces ou de recettes
- La qualité des produits proposés
- Le geste pour la planète en y allant à pied, en achetant local, évitant ainsi le transport, la réfrigération !

En revenant du marché, vous saurez ce que vous mettrez dans votre assiette et apprécierez la qualité de ce que vous mangez !



**Le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux vous souhaitent de bonnes vacances ! Profitez des beaux jours et donnons-nous rendez-vous en septembre. Nous nous retrouverons ensuite le 23 octobre 2021 pour l'inauguration de notre Mairie, de la Salle Multi Activités et de notre gymnase !**

